

Niveau d'étage	<b>RDC</b>
N° d'appartement	<b>B05</b>
Typologie	<b>T3</b>

**Tableau des surfaces**

DGT	6,13
PL	0,89
SÉJOUR CUISINE	20,29
SDE	5,08
WC	1,98
CHAMBRE 1	11,36
CHAMBRE 2	12,45

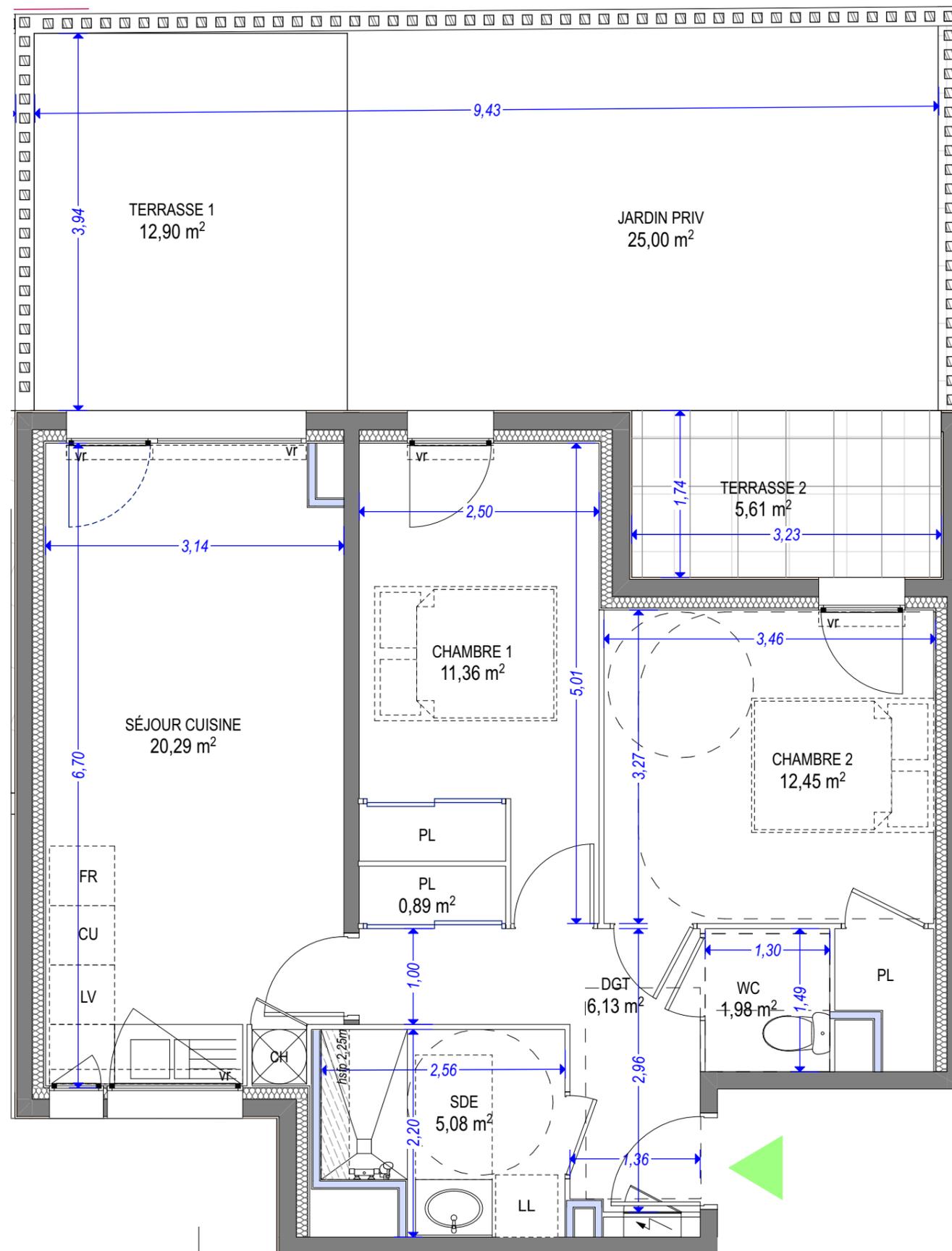
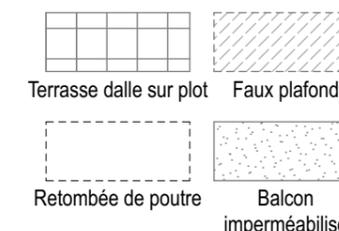
**58,18 m<sup>2</sup>**

JARDIN PRIV	25,00
TERRASSE 1	12,90
TERRASSE 2	5,61

**43,51 m<sup>2</sup>**

LEGENDE

- Hsfp : Hauteur sous faux plafond
- Hsp : Hauteur sous plancher
- ⚡ : Tableau électrique
- GT : Gaine technique
- VR : Volet roulant
- DGT : Dégagement
- PL : Placard / CU : cuisson / FR : Réfrigérateur
- CH : Placard chauffe eau / LL : lave linge / LV lave vaisselles



0 1 5

La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan des modifications qui seraient dues à des impératifs techniques ou réglementaires. Le mobilier ainsi que les équipements sanitaires sont dessinés à titre indicatif, ou ne sont pas tous figurés. Se reporter à la notice de vente notaire pour connaître les équipements fournis. La surface des pièces comprend celle des placards. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds, ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Il est rappelé qu'une tolérance sera admise dans l'exécution des travaux par rapport aux côtes des plans. Cette tolérance sera de 5% en plus ou en moins, et dans cette limite, aucune réclamation ne sera prise en considération, étant entendu que ces surfaces seront appréciées globalement et non pièce par pièce.